

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avocats Sans Frontières gagne le Prix « Droit et Durabilité » de l'Association des Juristes Flamands, grâce au projet « Tout droit pour le commerce équitable »

Bruxelles – 7 décembre 2009 – Avocats Sans Frontières (ASF) a reçu ce vendredi 4 décembre le prix « Droit et Durabilité » décerné par l'Association des Juristes Flamands (Vlaamse Juristen Vereniging) pour son initiative « Tout droit pour le commerce équitable » (Regelrecht voor Fair Trade). Par ce prix, l'Association des Juristes Flamands rend hommage aux initiatives menées à différents échelons pour contribuer à un droit et une société durables.

Dans le cadre du projet « Regelrecht voor Fair Trade », plusieurs ONG œuvrant en faveur du commerce équitable – Îles de Paix, Max Havelaar, 11.11.11, Magasins du Monde Oxfam, Public Affairs, campagne « Communes Fair Trade » (FairTradeGemeenten) – ont eu l'opportunité de collaborer avec des avocats pour renforcer leur expertise juridique. Cette initiative a aussi pour ambition de doter les collectivités locales (villes, communes) de l'expertise suffisante pour introduire le commerce équitable dans leur politique d'achat.

Le commerce équitable, ou « Fair Trade », est un « trade not aid », c'est-à-dire un modèle de développement qui garantit aux producteurs du Sud des revenus raisonnables en contrepartie de la vente de biens produits de manière écologiquement et socialement responsable. Il n'existe aucun modèle qui puisse répondre d'une meilleure manière au concept de durabilité.

La question se pose de savoir comment les collectivités peuvent, tout en se conformant à leurs impératifs de bonne gestion, introduire le concept du commerce équitable dans leurs appels d'offres publics. La réglementation nationale et européenne en termes de libre concurrence et d'appels d'offres publics est très complexe et juridiquement incertaine, surtout en ce qui concerne leur imbrication. De nombreuses collectivités désireuses d'acheter des produits durables se découragent devant le risque de s'exposer à des poursuites pour n'avoir pas respecté les procédures établies.

Avocats Sans Frontières ambitionne de changer cette situation en mobilisant une équipe dynamique d'avocats et de juristes travaillant *pro bono*, qui s'engagent pour clarifier ces questions liées à la problématique du commerce équitable. En 2010, ASF souhaite constituer un « Fair Trade Legal Team ». Cette équipe sera opérationnelle pour répondre à la demande d'informations et fournir un soutien juridique en matière d'appels d'offres durables.

« Le prix tombe à un excellent moment car, en cette période de crise, le consommateur et les collectivités publiques témoignent chaque jour d'avantage de leur volonté de bâtir notre futur d'une manière durable. C'est par ailleurs une reconnaissance des efforts de coopération menés entre les ONG et un signal fort lancé aux avocats afin pour qu'ils continuent à jouer un rôle moteur dans la diffusion des valeurs éthiques dans une société globalisée », s'est félicitée Hafida Talhaoui, Présidente d'ASF.

Contact: Indra Van Gisbergen, Responsable du Programme Globalisation & Justice
ivangisbergen@asf.be - Tél + 32 2 223 37 82 - GSM + 32 474 87 88 93

Avocats Sans Frontières est une ONG qui se donne pour mission de contribuer en toute indépendance à la réalisation d'une société juste et équitable, dans laquelle le droit est au service des groupes les plus vulnérables. ASF est active dans neuf pays. Dans le cadre de son programme « Globalisation et Justice », l'organisation se bat pour l'amélioration des droits sociaux et économiques et de la responsabilité sociale des entreprises. Plus d'infos sur www.asf.be.